

ELECTION DU MAIRE:

Le PRESIDENT, en application de la loi du 5 Avril 1884, invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du Maire.

Candidat: M. MACE Gabriel.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants 31

Suffrages exprimés 31

M. MACE Gabriel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

MAIRE de la VILLE de ST-DENIS.

Il prend place au fauteuil de la présidence au milieu des applaudissements de ses collègues et du public présent dans la salle.

- 2

ELECTION DU PREMIER ADJOINT:

Candidat: M. REYDELLET Jules.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants..... 31

Suffrages exprimés 31

M. REYDELLET Jules ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

PREMIER ADJOINT.

- 2 (suite)

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT:

Candidat: M. GUINOT Alix.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants 30

Suffrages exprimés 30

clamé: M. GUINOT Alix ayant obtenu la majorité absolue a été pro-

DEUXIEME ADJOINT.

ELECTION du TROISIEME Adjoint:

Candidat: M. LEVENEUR Georges.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants 31

Suffrages exprimés 31

proclamé: M. LEVENEUR Georges ayant obtenu la majorité absolue a été

TROISIEME ADJOINT.

- 4

ELECTION du QUATRIEME ADJOINT:

Candidat: M. VELOUPOULLE Antoine.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants 31

Suffrages exprimés 31

proclamé: M. VELOUPOULLE Antoine ayant obtenu la majorité absolue a été

QUATRIEME ADJOINT.

ELECTION de l'ADJOINT SPECIAL de la MONTAGNE:

Candidat: M. MANES Charles Ollivier.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Suffrages exprimés	31

M. MANES Charles Ollivier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

ADJOINT SPECIAL de la MONTAGNE.

ELECTION de l'ADJOINT SPECIAL de STE-CLOTILDE:

Candidat: M. BOYER Marc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Suffrages exprimés	31

M. BOYER Marc ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

ADJOINT SPECIAL de STE-CLOTILDE

ELECTION de l'ADJOINT SPECIAL de ST-FRANCOIS:

Candidat: M. de la HOGUE Amédée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Suffrages exprimés	31

M. de la HOAGUE Amédée ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

ADJOINT SPECIAL de ST-FRANCOIS

Le Maire déclare MM. REYDELIET Jules, GUINOT Alix, LEVENEUR Georges et VELOUPOULLE Antoine installés dans leurs fonctions d'Adjoint au Maire et MM. MANES Charles Ollivier, BOYER Marc et de la HOGUE Amédée dans les fonctions d'Adjoint Spéciaux de la Montagne, Ste-Clotilde et Saint-Francois.

M. GUINOT demande au Maire d'émettre le voeu que soient créés deux postes supplémentaires d'Adjoint.

Le MAIRE met aux voix cette proposition qui est adoptée à l'unanimité ~~moins une abstention~~.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 9 H.50'./.

Le Doyen d'âge, Le Secrétaire, Les Membres du Conseil,

Reynier

*Robert
Lefevre*

Alix Reynodet

Manes Charles Ollivier

Boyer Marc

Robert

Le Hogue Amédée

Bartrand

Manes Adolphe

Boyer